

CHRONIQUE DIPLOMATIQUE

Lorsque les historiens écriront l'histoire du Maghreb ils seront certainement amenés à interpréter les stratégies de développement de chacun des États-nations composant cet ensemble, comme des stratégies politiques dans des conditions internationales. Et peut-être pourront-ils dégager des lignes de forces que nous percevons mal, obnubilés que nous sommes par l'événement conjoncturel : en 1974 la « crise » et le pétrole, en 1975 le Sahara. Nous parlerons donc du Maghreb désuni mais sans négliger pour autant les autres aspects des relations internationales.

I. — LES RELATIONS INTERMAGHRÉBINES

Elles marquent un net recul en cette année 1975 qui est le point culminant d'une rupture dans la construction du grand Maghreb. Nous avons toujours soutenu dans cette chronique — et ceci bien avant que l'on parlât officiellement du Sahara — que frontières et matières premières étaient intimement liées. Cf. nos précédentes chroniques.

Mais devant l'importance du désaccord il n'est pas inutile — en rompant la règle de l'annuité — de rappeler brièvement quelques dates clés pour mieux comprendre comment des partenaires si proches ont pu en arriver à une telle rupture, au prix de tant d'incompréhensions. La résolution 3290 (XXIX) adoptée par l'A.G. de l'O.N.U. le 13 décembre 1974 (cf. *Doc.*) est un bon guide chronologique en ce sens, puisqu'elle rappelle 15 ans de positions cohérentes. En 1960 l'Algérie n'est pas indépendante et le problème des frontières maghrébines est déjà présent comme une hypothèque de l'avenir : le Maghreb oscille déjà entre la balkanisation et l'Unité. Dès 1958 (Conférence de Tanger) un secrétariat permanent du Maghreb avait été créé (cf. *A.A.N.* I, 1962 : 430), mais les conflits sont constants : en 1960, Bourguiba reconnaît la Mauritanie (au grand dam du Maroc) alors qu'il est en difficulté avec l'armée algérienne qui campe sur ses frontières. Le 6 juillet 1961 le Maroc avait signé un accord de principe avec le GPRA sur les frontières (cf. *A.A.N.* II, 1963 : 1013), qui n'empêche pas la guerre (*A.A.N.* II, 1963 : 335). Il faudra alors presque une décennie pour que l'on arrive à un équilibre fragile qui admette les frontières léguées par le colonisateur et l'existence de la Mauritanie. Le point culminant de cet équilibre est constitué par les accords d'Ifrane (janvier 1969) et confirmé par la rencontre de Tlemcen

(21 mai 1970) et la reconnaissance par le Maroc de la Mauritanie au Sommet de Rabat en septembre 1969 puis formellement le 8 juin 1970 par le traité de Casablanca (cf. A.A.N. 1969 et 1970).

Restait le Sahara espagnol. Au sommet de Nouadhibou (14-9-70) l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie conviennent de conjuguer leurs efforts pour favoriser la décolonisation du Sahara. Celle-ci était généralement envisagée dans le cadre de la résolution 2229 (XXI-20-12-1966) invitant l'Espagne à permettre à la population autochtone d'exercer librement son droit à l'autodétermination. Six autres résolutions en ce sens seront adoptées par l'A.G. de l'O.N.U. comprenant l'organisation d'un référendum et l'envoi d'une mission spéciale. Le 21 août 1974 l'Espagne annonce l'organisation d'un référendum au cours du premier semestre 1975. Le 17 septembre 1974 le Roi du Maroc annonce son intention de porter l'affaire devant la C.I.J. de La Haye. C'est cette position qu'approuve l'A.G. des Nations Unies le 13 décembre; elle demande à l'Espagne de surseoir au référendum et soumet l'affaire à la Cour de La Haye pour avis consultatif. (Cf. dans la partie documents de cet A.A.N., les trois documents : la Résolution 3292 (XXIX) du 13-12-74; la lettre de Kurt Waldheim 17-12-74 à la C.I.J. et l'acceptation de la Cour).

Si le début de l'année 1975 (1) est calme apparemment, de nombreux incidents éclatent au Sahara au mois de mai, au moment où la mission d'enquête de l'O.N.U. parcourt le Maghreb en consultations. Le Front Polisario avait tenu son congrès constitutif le 10-5-1973.

Après s'être déclarée compétente et avoir réglé différents points dont celui des juges *ad hoc*, la Cour se réunit vingt fois du 25 juin au 22 juillet 1975. Elle entendit les exposés du Maroc au cours de dix audiences, de la Mauritanie : sept audiences, du Zaïre : une demi-audience, de l'Algérie : trois audiences, de l'Espagne six audiences et demi. Le 16 octobre 1975 elle rendait un avis consultatif commenté dans un communiqué de presse dont l'essentiel est donné dans la partie *Document*. On y lit notamment que le Rio de Oro et Sakiet el Hamra avaient au moment de la colonisation espagnole « avec le Royaume du Maroc, des liens juridiques » ... « Avec l'ensemble mauritanien des liens juridiques... » mais qu'il n'existait « aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part ».

On comprend alors que cet avis est interprété de façon assez différente par les parties. Le Maroc lance la « marche verte » (défi en forme de western biblique) et multiplie les contacts diplomatiques (2) qui aboutissent assez rapidement à un certain isolement de l'Algérie surtout après l'accord tripartite signé le 14-11 à Madrid par l'Espagne, le Maroc et la Mauritanie. Celle-là se retire. (A ce sujet on peut imaginer qu'il y avait 2 partis en

(1) Voir en outre dans cet A.A.N. la chronique politique Maroc (J. DESSAINTS) et la chronique mauritanienne (J.L. BALANS).

(2) L'intensité des rapports diplomatiques à ce moment apparaît nettement dans la chronologie (rencontre des chefs d'Etat, messages, visites). A titre d'exemple : Ould Daddah-Boumediene à Béchar le 10/3 et les 10-11/11; Qaddhafi-Boumediene à Alger le 28/6, à Tripoli le 27/7, à Tripoli le 11/12 et à Hassi Messaoud le 28/12; Bourguiba-Boumediene à Annaba les 18-19/7.

Espagne, la mort de Franco et la peur de Spinola l'ont emporté sur le prestige) et ceux-ci se partagent le Sahara « espagnol » (3). L'Algérie n'accepte pas cette solution qu'elle juge peu conforme aux principes des Nations Unies et de l'O.U.A. et soutient le Polisario. Le conseil de Sécurité de l'O.N.U. entend un rapport de M. Waldheim (le 20/XI) et l'A.G. vote deux résolutions (le 10-11/XII) assez contradictoires. La première par 88 voix condamnait toute initiative unilatérale contrecarrant les décisions de l'O.N.U. invitait les partis à respecter les décisions de la C.I.J. et reconnaissait au peuple saharoui le droit à l'autodétermination. La seconde avec 42 voix; si elle prenait acte de l'accord tripartite (Espagne, Maroc, Mauritanie) du 14-11-75 consacrait le principe de l'autodétermination sous l'égide de l'O.N.U.

L'interprétation de l'auto-détermination par la jema'a diverge complètement selon la fraction qui siège à El Aïun 29/XI et celle qui se réunira à Alger le 6/XII). Les troupes marocaines et mauritaniennes feront leur jonction à Dakhala-Villa Cisneros le 9/1/76, tandis que le Polisario s'installe dans la guérilla. La rupture est évidente entre l'Algérie et le Maroc : rappel d'ambassadeur, expulsion de citoyens. Mais ni la Tunisie, ni la Libye pour des raisons différentes ne vont jusqu'à rompre avec leurs partenaires maghrébins quels qu'ils soient. Les phosphates de Boucraa ajoutés à ceux du centre du Maroc font de celui-ci le premier exportateur (sinon producteur) mondial et l'Unité nationale est une quasi unanimité. Le Maroc sans les ressources en hydrocarbures de l'Algérie peut devenir une grande puissance, par des voies différentes. C'est un test important pour l'avenir de la Méditerranée et peut-être pour l'équilibre mondial. Ce n'est donc pas sans raison que le président Boumediène parle désormais de Maghreb des peuples, de lutte idéologique, et non plus du Maghreb des Etats. Mais le conflit devait également provoquer des divisions entre les alliés des uns et des autres et si le Maroc en vint à rompre avec la RDA la position des Etats arabes et africains fut extrêmement diversifiée (4).

Dans ce contexte il est inutile de noter que le Maghreb n'a guère progressé. En dépit de nombreux déplacements (Cf. *chronologie*), les conséquences pour les secteurs techniques qui fonctionnaient tant bien que mal sont désastreuses, alors que pour la première fois depuis 5 ans les ministres de l'économie s'étaient réunis (21-24/5 à Alger) et avaient relancé le CPCM. Bien plus les alliés et partenaires même des Etats maghrébins vont faire les frais des positions divergentes. On peut signaler cependant que dans le balancement perpétuel entre le Maghreb et le Machreq, c'est plutôt vers le Maghreb que la Libye penche en cette année 1975. Réconciliée avec le Maroc qu'elle aide à divers niveaux, elle a engagé des rapports plus con-

(3) Cf. Par contre les clauses économiques ne sont pas connues. L'Espagne qui ne sera pas formellement indemnisée, sera présente dans l'exploitation des ressources minières. Empresa Nacional Minera del Sahara avait reçu plusieurs millions de \$ de prêts de l'Import-Export Bank et de la First Wisconsin National Bank pour porter la production de phosphates à Boukraa de 3 millions de t/an à 10 m/an. Quant à la Mauritanie, sa nouvelle frontière passant au 24° parallèle, elle pourra rectifier la ligne de son chemin de fer et rentabiliser un peu plus son gisement de fer.

(4) Sans que l'on puisse établir de règle précise : l'Iraq se révèle pro-marocaine au côté du Sénégal et de la Jordanie etc... Cf. à ce sujet dans la *chronologie* les « tournées » entreprises par différents ministres pour convaincre leurs soutiens.

fiant avec l'Algérie et s'il n'est plus question de s'unir avec la Tunisie, tout au moins une commission mixte s'attaque-t-elle à la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès, lieu où d'énormes intérêts sont en jeu.

II. — LES RELATIONS FRANCO-MAGHRÉBINES

Elles comportent plusieurs volets : coopération culturelle et technique ; problèmes des Français au Maghreb et des émigrés maghrébins en France ; investissements et contrats commerciaux publics, semi-publics et privés ; on peut désormais traiter ces problèmes par matière plutôt que par pays puisque la tendance est nettement à l'uniformisation. De plus l'année 1975 a été marquée par un événement diplomatique sans précédent dans l'histoire des relations franco-maghrébines : le Président de la République a visité officiellement chacun des pays de l'ancienne Afrique du Nord française, les 10 et 12 avril en Algérie, du 3 au 6 mai au Maroc et les 6, 7 et 8 novembre en Tunisie. Les trois Etats maghrébins attendaient depuis longtemps un tel déplacement qualifié d'historique. Certes ils auraient préféré recevoir De Gaulle en tant que représentant la France (5), puis le Président Pompidou, son successeur représentant de la France. C'est à Valéry Giscard d'Estaing qu'il incombait ainsi de remplir cette fonction.

2.1. LES VOYAGES PRÉSIDENTIELS.

Ils furent l'occasion de définir une stratégie franco-arabe. Voyage difficile en Algérie, euphorique au Maroc, enthousiaste en Tunisie mais dont les résultats quelques mois après ne sont guère évidents.

Les deux Présidents étaient bien contractés dans le salon d'honneur de Dar El Beida on ce matin pluvieux d'avril. Choissant résolument l'Histoire, ils allaient réussir à clore un contentieux. Valéry Giscard d'Estaing arrivait avec des cadeaux qui devaient toucher les Algériens : il parla de l'Histoire — presque comme l'eût fait De Gaulle (6) et ramenait dans ses bagages, outre un portrait d'Abdelkader, 134 colis d'archives algériennes.

Le Président Boumediène ne s'y trompa point et parla lui aussi d'histoire. Exorciser le passé, vaincre les vieux démons était cependant un projet

(5) Il ne fait pas de doute, surtout pour Bourguiba, mais aussi pour Boumediène, qu'« une certaine idée de la France » s'incarnait dans la légitimité gaulienne et que De Gaulle n'ait pu se rendre au Maghreb indépendant est considéré par eux comme un accroc irréparable.

Il faut par ailleurs signaler l'importance d'un colloque, apparemment marginal, qui s'est tenu à Benghazi (22/2 au 2/3/75) entre Nassériens et Gaullistes. Cf. *Maghreb* (69), p. 76 et chronique politique Libye.

(6) Un De Gaulle à ce point présent qu'il faut rappeler ici ce qu'en a dit le Président Boumediène : « Cet homme là (De Gaulle) s'il nous fit la guerre — et il nous la fit — ne pouvait nier sans se désavouer lui-même que notre combat brûlait de cette flamme qu'il communiqua en son temps à la France asservie... ».

peut-être trop ambitieux, 13 ans seulement après la rupture. Et si le voyage allait tourner au succès, la suite n'en fut que plus décevante. Le II^e Plan quadriennal algérien avait provoqué presque 3 milliards de FF de commande à la France (matériel ferroviaire roulant, matériel téléphonique, cimenteries à Constantine et Beni Saf, une centrale à Hassi Messaoud et une à Hassi R'mel, usine d'amoniac à Annaba, etc...). Plusieurs projets « produits en main » étaient à l'étude : complexe sidérurgique dans l'Ouest, usines à Djelfa (moteurs), à Oran (automobiles), industries diverses de l'électronique à la cellulose. Or à la fin de l'année rien ne va plus. Les contrats n'avancent pas ou ne sont pas signés tandis que les compagnies boudent le pétrole algérien ce qui accentue le déficit de la balance commerciale.

Le principal problème entre la France et l'Algérie c'est en effet le déficit de la balance commerciale au détriment de celle-ci — 5 milliards environ —. Or l'Algérie est engagée — pour plusieurs années encore — dans une politique d'investissements qui implique le recours aux capitaux extérieurs (7). Elle ne peut donc admettre un si grand déficit avec l'un de ses principaux partenaires. La France achète de moins en moins d'hydrocarbures car le brut algérien est soumis à rude concurrence y compris par ses partenaires des « 77 » qui offrent des décôtes sur le prix global de base : 11,75 \$ le baril algérien.

L'exemple symbolique le plus frappant de cette mésentente économique, c'est bien la fin de Elf-Erap, (société contrôlée à 100 % par l'Etat français) en Algérie. En 1976 la compagnie française n'achètera plus rien à l'Algérie (8). Et si le C.F.P.A. continue ses activités, c'est bien parce qu'elle a adapté sa politique à la souveraineté algérienne ce que nombre d'entreprises françaises n'ont pas admis. Pourtant dans ce cas les déboires sont nombreux en 1975 qui démentent les promesses du voyage présidentiel : annulation de l'accord de troc camions Renault contre pétrole; abandon de l'usine de matériel téléphonique que C.T.I.-Alcatel comptait construire; remise en cause de la construction de l'usine Renault, à Oran. Seule la signature de l'accord avec l'Espagne pour la construction d'un gazoduc sous-marin (SEGAMO) que la France et l'Algérie vont construire ensemble, permet de penser que l'avenir est préservé au moins en ce qui concerne le G.L.N.

Alors pourquoi ? Peut-être parce que la France n'était pas prête au *vrai marché du siècle* que lui proposait l'Algérie : pour vraiment échapper aux deux blocs il faut accepter de renverser le vieil équilibre mondial entre pays nantis et pays pauvres. Comme devait le montrer la Conférence sur l'énergie (cf. III^e partie, *infra*), Alger a eu tort de croire que la France pourrait choisir ce pari audacieux qui consistait à lier sa destinée à cet atout que représente l'Algérie dans le Tiers Monde.

(7) On le verra plus loin, mais pour ne citer ici que la participation française, la SONATRACH a obtenu 100 millions de \$ de prêts de l'U.B.A.F. (Union des Banques Arabes et Françaises) en juin 1975.

(8) On trouve des « placards publicitaires » dans la presse française à ce sujet : l'Algérie (la SONATRACH) a choisi ce moyen comme lors de la crise de 1971, pour expliquer sa position. cf. Novembre 1975.

*
**

Voyage au Maroc 3 au 6 mai : 20 ans après l'indépendance, acquise dans des conditions bien moins dramatiques que l'Algérie, 10 ans après le contentieux de l'affaire Ben Barka oublié. Des liens économiques étroits existent entre la France et le Maroc et le règlement à l'amiable sinon totalement harmonieux de la décolonisation (9) faisait du voyage présidentiel une visite d'amitié sans grandes affirmations politiques. Le Président français ne parle pas du Sahara ce qui est commenté amèrement par la presse, bien que la France ait voté pour la consultation de la CIJ à l'Assemblée générale de l'ONU (Décembre 1974). Le communiqué commun (cf. le *Monde* du 8-5-75 : 4) fait état de vues communes sur la paix en Méditerranée et sur la nécessité de favoriser des investissements mieux protégés au Maroc. Le Roi est invité en France, on sait qu'il s'y rendra fin 1976 à cause du Sahara, sans doute et de la position de la France quelque peu critiquée ici et là.

Alors pourquoi un tel succès ? Peut-être parce que dans le glissement général de la diplomatie de l'Est vers l'Ouest depuis la fin de la présence américaine au Viet-Nam, le Maroc représente l'axe extrême de l'Occident continental et plus exactement le point stratégique entre l'Europe et l'Afrique et le Moyen Orient et l'Atlantique. Cela justifie l'annonce de l'intérêt que la France porte au monde arabe et la nécessité pour elle de mieux connaître sa réalité culturelle (projet Gorse) ainsi que l'appui fourni au Maroc comme on le verra ci-dessous dans le cadre de la coopération d'Etat à Etat. Le voyage présidentiel était en effet précédé et fut suivi de visites de ministres mettant au point les dossiers techniques (10) et le 15-7-75 était signé un accord portant garanti des investissements prévoyant 230 millions de prêt du trésor et un volume d'affaires de près de 800 millions de FF. (cf. *Maghreb* (70) page 74).

*
**

Dernier volet de cette réaffirmation de la volonté méditerranéenne de la France, le président Valéry Giscard d'Estaing, se rendait à Tunis en Novembre (du 6 au 8). L'accueil fut particulièrement chaleureux, tant il vrai que (depuis Bizerte) il n'y eut guère de contentieux entre les deux pays et similitude de vues sur de nombreux points entre les deux chefs d'Etat : sur le Moyen Orient, sur la Méditerranée, à propos de la conférence Nord-Sud etc... Comme les relations bilatérales sont « bonnes », le voyage fut surtout l'occasion d'une certaine auto-satisfaction réciproque d'autant plus que la Tunisie venait d'obtenir 50 millions de FF. d'aide financière (le 30-X-1975) venant en complément de deux accords de prêts (80 millions de FF.) signés le 17-IX à Paris.

(9) Il faut avouer que le cas unique d'un Etat ex-colonisé qui indemnise les « colons », agriculteurs ! 25 000 000 de dh pour 1975.

1/1/75 Français immatriculés : Algérie 50 878; Maroc 55 133; Tunisie 17 290; Libye 2 010; Mauritanie 2 872.

1/1/75 Maghrébins en France (estimation) : Algériens 871 223; Marocains 302 255; Tunisiens 152 479.

(10) Emigration, coopération, position vis-à-vis de la CEE et ceci pour le Maroc comme pour l'Algérie et la Tunisie. Cf. chronologie : visites de MM. Dijoud, Segard, D'Ornano.

2.2. LA COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE D'ÉTAT A ÉTAT.

La thèse française est la même en ce qui concerne les trois États Maghrébins : la coopération de substitution doit céder le pas à la coopération de *formation*, mais cela n'est guère aisé. Les caractéristiques globales de la politique française peuvent se résumer en quelques mots (11) : repli, ressèment, redéploiement illusoire, efficacité douteuse. Pour 1975 les crédits consacrés à l'ensemble des États maghrébins (les 3 plus la Libye) continuent à représenter presque la moitié de ce poste du budget des affaires étrangères.

Il faut en effet signaler que les crédits de la D.G.R.S.T. affectés au Maghreb sont en augmentation : 610,92 millions de FF. soit 43,2 % des crédits pour 1976 contre 554,32, 41,8 % en 1975. Bien que la ventilation exacte par pays soit secrète, on peut risquer les chiffres suivants au moins pour l'Algérie (178 millions soit le quart) et 109 pour le Maroc, à titre indicatif. Ces sommes servent essentiellement à la rémunération des coopérants dont les chiffres (12) sont les suivants :

TABLEAU 1
Effectifs des coopérants français

	Algérie	Maroc	Tunisie	Total
Culturels	2 300	6 600	1 700	10 600
Techniques	2 000	400	200	2 600
Total	4 300	7 000	1 900	13 200

Bien qu'en diminution constante l'effectif total des coopérants exerçant au Maghreb (Libye comprise par rapport au tableau 1), 13 672 au 1^{er} janvier 1975, constitue l'immense majorité des personnels français en coopération à l'étranger (16 527).

Cette proportion est différente pour les personnels dits de diffusion, exerçant dans les lycées français, les centres culturels, les alliances françaises ou les établissements privés, soit 2 789 en Afrique du Nord sur un total de 7 863 de par le monde.

Les crédits affectés aux établissements français (17 au Maghreb sur 33 dans le monde, dont 5 en Algérie, 6 au Maroc, 6 en Tunisie) scolarisant presque 20 000 élèves :

Soit pour 1975 : 51 millions pour l'OUCFA
7,827 pour le Maroc
7,200 pour la Tunisie.

Il faut ajouter les subventions à la mission laïque à Tripoli qui scolarise 950 élèves dont 322 français.

(11) Prononcés par les rapporteurs du budget à l'Assemblée nationale et au Sénat, des rapports desquels sont tirés les chiffres ci-après.

(12) Comme chaque année je donne plusieurs chiffres sur plusieurs années et en fonction de plusieurs sources.

Enfin les crédits comportent aussi les frais concernant les 2080 maghrébins qui ont obtenu une bourse d'études supérieures en France, et les postes au Maghreb recevaient 689 000 FF. de crédits pour la diffusion du livre français, tandis que les programmes français de radio T.V. étaient diffusés à raison de 245 heures (Algérie), 230 heures (Maroc) et 975 heures (Tunisie).

Le système des commissions mixtes est désormais bien rodé. On pourra suivre son déroulement dans la *chronologie*, cf. les 27-10, 17-12 par exemple.

TABLEAU 2
Effectifs des enseignants français au Maghreb
Chiffres officiels Affaires étrangères

	Supérieur titulaires	Supérieur non titulaires	Secondaire titulaires	Secondaire non titulaires	VSNA	Total
Algérie	314	612	940	765	349	2 980
Maroc	118	58	4 363	1 651	682	6 872
Tunisie	233	91	689	342	276	1 631
Libye	3		18	3	1	25
Total	668	761	6 010	2 761	1 308	11 508

TABLEAU 3
Ventilation différente des coopérants
(Sources journalistiques données au moment des voyages
du président Valéry Giscard d'Estaing au Maghreb) :

Algérie : au 1/2/1975 : 5 200 dont :

Coopérants culturels

2426 civils } dont { 1779 E. sup.
609 VSNA } { 647 E. sup.

Coopérants techniques

2120 dont 1163 VSNA

auxquels il faut ajouter 450 personnes travaillant à l'OUCF, 500 coopérants en contrats privés de droit commun et un nombre indéterminé de « privés ».

Maroc 1975 : *Coopérants culturels*
6040 dont 350 VSNA
200 « droit commun »
Coopérants techniques
428

Tunisie *Coopérants culturels*
1772 dont 266 VSNA
Coopérants technique
200 dont 109 médecins VSNA

Les relations avec la Libye se poursuivent harmonieusement depuis la visite à Paris du commandant Jalloud (février 1974) et la signature de l'accord-cadre de coopération. Plusieurs ministres français (MM. Segard, Deniau) se rendent en Libye pour activer les réalisations dans le domaine agricole et hydraulique surtout.

La coopération militaire avec les Etats du Maghreb reste, de loin la plus importante contrairement aux informations journalistiques privilégiant toujours l'Afrique « noire » : mission de 110 personnes en Algérie et voyage d'information et stages d'instruction en France de militaires algériens. 210 militaires français au Maroc et 20 millions de FF par an d'aide directe en matériel, liée à l'exécution d'un programme annuel d'achat de matériel français pour 100 millions de FF environ (vedettes, hélicoptères, camions); 500 stagiaires marocains en France. La Tunisie achète pour 80 à 90 millions de FF par an (hélicoptères, chars, etc...).

On peut signaler pour mémoire que l'aide à la Mauritanie ne dépend pas des mêmes crédits (Affaires étrangères pour le Maghreb, coopération pour la Mauritanie). L'aide publique française tourne autour de 50 millions de FF [dont 12 au titre de l'aide alimentaire rendue nécessaire par la sécheresse], 295 coopérants.

2.3. LES CONTRATS PRIVÉS.

Nous avons vu qu'il s'agit d'un échec généralisé avec l'Algérie.

Le Maroc obtient 700 millions de FF de crédits privés pour l'achat de biens français et signe des contrats avec le groupe français CIT-ALCATEL, SAT et LTT (réseau téléphonique), avec la firme Jacques Borel (hôtellerie). Avec la Tunisie plusieurs sociétés françaises poursuivent une politique de sous-traitance élaborée depuis quelques années déjà : ciments, textiles, élevage. Les firmes françaises obtiennent, comme pour le Maroc, de sérieuses garanties d'autant plus que la Tunisie reçoit elle aussi plusieurs centaines de millions de FF destinés à acquérir du matériel sur le marché français.

On voit ainsi combien il est difficile de dissocier la coopération d'Etat à Etat et le parti qu'en tirent les firmes privées. Ceci à l'échelon de la France est assez net mais l'est encore plus au niveau international comme on va le voir.

III. — LE MAGHREB DANS LA STRATEGIE INTERNATIONALE

Poursuivant ses efforts pour instaurer un nouvel ordre économique international c'est l'Algérie qui continue à faire la locomotive du Tiers-Monde (13) bien que les réponses de l'Impérialisme et du monde nanti (conférences de la Jamaïque, Paris, etc...) ne laissent guère d'illusions aux « 77 ».

(13) cf. A.A.N. (XIII), 1974 : chronique diplomatique pages 285 sq.

3.1. LA POURSUITE DE LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE.

C'est à Alger que les efforts de l'Algérie en ce sens se poursuivent par la réunion du premier sommet de l'OPEP (4-6 mars) devant lequel le président Boumediène prononce un discours-programme (14). Bien que préparé par deux autres réunions (Alger 24-26 janvier, ministres des Affaires étrangères et des Finances de l'OPEP et Dakar 4-8 février, conférence des pays du Tiers-Monde sur l'énergie et les matières premières), ce sommet ne retiendra pas grand chose des propositions algériennes pourtant fort sérieuses (15) (cf. *le Monde* 28/1/76 : 2). Et si la déclaration solennelle du

(14) cf. texte in *Maghreb* (68), p. 78 et *El-Moudjahid*, 5 mars 1975.

(15) *Le Monde* du 28/1/76 a publié l'essentiel du procès verbal de la réunion du 24 janvier 1976. Nous reproduisons ici ce document (confidentiel) essentiel pour comprendre la politique algérienne :

M. Abdesselam indique que pour l'Algérie cette conférence... « doit déboucher sur un sommet des chefs d'Etat. Un large consensus se dégage de réponses qui ont été adressées au président Boumediène à la suite du message qu'il a envoyé aux différents chefs d'Etat en octobre dernier. Un seul pays n'a pas donné son accord, tout en participant à la conférence : l'Arabie Saoudite ».

Après avoir passé en revue les raisons qui, selon lui, justifient cette conférence (« l'économie mondiale se trouve à un tournant »), et énuméré les origines de la crise (profits abusifs des compagnies, surconsommation, recours à des moyens monétaires artificiels), M. Abdesselam estime que « face à cette situation, les membres de l'organisation doivent réaffirmer solennellement leur droit de propriété sur leurs ressources naturelles et rejeter toute théorie de souveraineté limitée. La régulation de leur production et la fixation des prix doivent être considérées comme des conséquences de ce droit de propriété. Ils doivent répondre aux campagnes menées contre eux en présentant leur organisation comme un exemple à suivre par les pays du tiers-monde qui veulent contrôler l'exploitation de leurs richesses nationales.

» De nombreux pays membres tendent à remplacer leurs réserves par des avoirs en monnaie essentiellement étrangère. Ils doivent les préserver et à ce titre le système monétaire international les concerne directement... »

M. Abdesselam s'élève ensuite contre les menaces dont l'OPEP est l'objet. Les pays de l'OPEP « doivent dénoncer la création de l'agence internationale de l'énergie comme une machine de guerre contre leurs peuples. (...) »

» S'ils donnent leur accord pour participer à la conférence internationale sur l'énergie, ils affirment notamment leur volonté de faire en sorte que l'ordre du jour soit non seulement consacré à ce sujet, mais aussi aux matières premières et aux problèmes de développement. Au concept de crise d'énergie doit être préféré celui de rééquilibre des échanges économiques dans le monde.

» Dans la perspective de cette conférence internationale, les pays de l'OPEP devraient formuler une proposition globale concernant trois volets essentiels :

1. — Les relations avec les pays industrialisés, trois problèmes essentiels se posent :

» a) L'approvisionnement en pétrole : la faible consommation d'énergie n'est pas un facteur permanent de la situation économique de leurs pays;

» b) Le prix du pétrole. Les pays de l'OPEP doivent définir une règle du jeu pour l'immédiat et pour l'avenir ;

» Dans l'immédiat, ils doivent respecter la charte votée récemment par les Nations unies, à savoir : prix rémunérateur pour le producteur et équitable pour le consommateur. (...) La phase intermédiaire, qui se terminera en 1980, pourrait se présenter ainsi :

» En 1975, gel des prix; en 1976-1977, l'indexation qu'ils auront fondée sur certains facteurs à préciser ne sera appliquée que partiellement : de 80 à 90 %. Les années suivantes, le taux de l'inflation constatée sera appliqué intégralement.

» c) L'emploi des liquidités détenues par les membres de l'OPEP. A l'égard de certains pays européens et du Japon, ils peuvent envisager certaines formes de crédits spéciaux sans toutefois priver les pays membres d'une utilisation libre de leurs capitaux. Ils envisagent aussi une forme de garantie triangulaire : les pays de l'OPEP consentiraient des prix aux autres pays en voie de développement en obtenant une garantie des pays industrialisés.

» Les Etats-Unis cherchent à imposer leur hégémonie aux autres pays développés par

sommet, le 6 mars, reprend le principe de la triple solidarité (entre les membres de l'OPEP, avec le Tiers Monde et avec les Etats industrialisés) le programme d'action proposés par les Algériens est fortement élagué. Certes, l'OPEP s'engage à assurer l'*approvisionnement* des Etats industrialisés mais elle n'a pas retenu l'idée d'*indexation graduelle* des prix. Bien plus elle a écarté la création d'un *fonds de solidarité* qui, dans la thèse algérienne aurait permis de résorber les déséquilibres des balances de paiements.

En faveur du Tiers Monde, le sommet de l'OPEP s'est contenté d'une déclaration d'intention là où l'Algérie proposait un programme concret (programme d'engrais qui pourrait couvrir les 2/3 des besoins, fonds spécial d'aide etc...). Par contre la nécessité de poursuivre le dialogue avec les Etats industrialisés se traduit par de nombreux points et en particulier les transferts financiers et technologiques et la refonte du système monétaire international.

C'est donc un relatif échec pour l'Algérie, dont les idées justes incontestablement, n'emportent pas l'adhésion des pays producteurs.

Et l'OPEP va ainsi continuer la poursuite de ses propres intérêts tout au long de l'année en se souciant fort peu du Quart Monde sauf à accepter (Vienne le 8/XI) d'affecter un milliard de \$ pour 1976 au Fonds d'aide au Tiers Monde (16). Mais la répartition et la ventilation des aides laissent rêveur.

la création d'une agence internationale de l'énergie et par un fonds de 25 milliards de dollars; ils doivent désamorcer cette tentative de confrontation.

» II. — *Les obligations des pays membres de l'OPEP à l'égard des autres pays en voie de développement.*

» *Les actions déjà entreprises doivent être poursuivies : dons d'urgence, octroi de crédits spéciaux, action pour l'alimentation.*

» *Sur ce dernier point, ils peuvent envisager, pour pallier les difficultés inhérentes au renchérissement du prix de l'azote la constitution de dix unités de production d'engrais, sur la base de 820 tonnes par jour qui assureraient la couverture des trois quarts des engrais utilisés dans les pays en voie de développement, soit 2,5 millions de tonnes.*

» *Enfin, soutien des prix des matières premières, par différents moyens de formules de financement de stocks.*

» III. — *Les obligations des pays industrialisés à l'égard des pays en voie de développement.* M. Abdesselam donne une longue liste qui comprend notamment :

» *Une transformation des structures économiques mondiales et la valorisation des matières premières.*

» *— Transferts technologiques et financiers à condition qu'ils soient réels; refus des filières industrielles dépassées, trop coûteuses, à rentabilité insuffisante, polluantes, dont les sociétés internationales ont tendance à se débarrasser;*

» *— Ouverture des marchés des pays industrialisés aux producteurs des pays en voie de développement;*

» *— Modification des contrats dans le sens d'une plus grande équité;*

» *— Responsabilité des Etats en cas de litige avec les groupes industriels des pays développés;*

» *— Sur le plan financier, octroi de crédits à des conditions avantageuses tenant compte de la situation spécifique des pays qui ne doivent pas souffrir des mesures restrictives prises pour lutter contre l'inflation.*

» *Même si cette proposition globale ne pouvait pas être présentée dans le cadre de la prochaine conférence internationale, les pays membres de l'OPEP devraient en tout état de cause, accomplir leur devoir à l'égard du tiers monde ou à l'égard des pays industrialisés qui voudraient coopérer avec eux.*

» *Ces propositions seront communiquées aux délégations, mais M. Abdesselam insiste sur leur caractère confidentiel, car elles s'inscrivent dans la perspective du sommet.*

(16) Maghreb (70) page 37 par ex. pour le Fonds Koweïtien de développement économique arabe et tableau 4.

TABLEAU 4

Engagements bilatéraux d'aide des pays arabes producteurs de pétrole et de l'Iran en 1974

(En millions de dollars.)

	Algérie		Iran		Irak		Koweït		Libye		Qatar		Arabie saoudite		EAU	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Afrique noire francophone.	1,2	60	(1) 10,7	0,15	(2) 2,5	0,6	(4) 11,6	1,9	(5) 14,4	7,9	(6) 1,9	2	(7) 35,2	2,2	(9) 47	7,72
Afrique	2	66,6	935,7	39,08	30	7,15	(3) 312,5	51,25	71,6	39,28	61,8	68,07	(8) 852,2	53,26	227,6	37,37
Total mondial	3	100	2.394	100	419,4	100	609,6	100	182,3	100	95,2	100	1.600	100	609,1	100

Source : CAD/OCDE.

- (1) Sénégal.
- (2) Mauritanie.
- (3) Dont 130 pour Egypte/Syrie.
- (4) Tchad et Mauritanie.
- (5) Burundi, Tchad, Mauritanie et Haute-Volta.
- (6) Tchad.
- (7) Mauritanie.
- (8) Dont 561 pour l'Egypte et 143 pour l'Egypte/Syrie.
- (9) Mauritanie, Zaïre et Sahel.

Par contre certains membres de l'OPEP décident de remplacer le \$ comme monnaie de référence par les D.T.S. et de leur lier la parité de leur monnaie, d'autres sont partagés sur la hausse du prix du brut et du gaz. De plus la concurrence entre l'OPEP et OAPEP accentue les clivages. Cette dernière crée même des structures particulières : société de services pétroliers arabes (3-5 mai à Koweït) et Fonds spécial d'aide aux pays arabes et islamiques. On sait que la dernière réunion de l'OPEP (tenue 20-23 décembre) devait se terminer brutalement par une prise d'otages, au moment où l'Irak est accusé de pratiquer des prix trop bas. Un commando (dirigé par « Carlos ? ») prend 50 otages dont 12 ministres. L'aventure se termine à Alger où l'efficacité de Belaïd Abdesselam permet la libération des éminents experts. Mais le Quart Monde ne s'en porte pas mieux bien que l'OPEP ait eu le temps de réaffirmer son appartenance au Tiers Monde dans le cadre d'une position commune à la Conférence Nord-Sud.

L'impérialisme, le monde nanti, profitent ainsi de ces subtiles définitions et ce à plusieurs niveaux.

On se rappelle que c'est le président Valéry Giscard d'Estaing qui dans sa conférence de presse du 22 octobre 1974, avait lancé l'idée d'une conférence internationale sur l'énergie à laquelle il convia [le 3/3/1975] dix pays dans l'Algérie et l'Arabie saoudite. L'Algérie accepte de cautionner cette expérience française mais à condition que la conférence ne traite pas seulement du pétrole mais aussi des matières premières et qu'elle ne soit pas restreinte. On se rappelle que la tendance à la baisse du brut se dessinait à la fin de l'année 1974 (17) et que l'Algérie parlait de véritable « hold-up

(17) Cf. mes calculs dans la chronique diplomatique, A.A.N. (XIII), 1974 : p. 303.

du siècle » à propos des manœuvres sur le marché : recyclage des pétrodollars et revalorisation des réserves officielles d'or(18). Il faudra donc offrir un front uni au front « occidental ». Or l'Arabie Saoudite et surtout l'Iran — qui a fait sa rentrée dans les pays arabes — sont des alliés « objectifs » des Etats Unis, au point de participer partout à assurer la Paix américaine de Kissinger.

Le nœud du problème entre producteurs et consommateurs c'est le prix plancher(19) jusqu'à maintenant la loi du marché l'emporte :

En fixant un prix mondial garanti pour le pétrole, on assurerait la sécurité de tous. Celle des producteurs, qui obtiendraient ainsi un revenu minimal. Celle des consommateurs, qui sauraient sur quoi raisonner. Mais surtout celle de ceux qui investissent dans des recherches énergétiques nouvelles (pétrole, nucléaire, charbon, schistes, etc.) et qui ont besoin, pour rentabiliser au mieux leurs nouvelles exploitations, d'un prix de pétrole pas trop haut mais surtout pas trop bas... Les Américains estiment qu'un prix plancher de sept à huit dollars leur permettrait d'exploiter dans de bonnes conditions financières leurs ressources énergétiques en réserve. Les Européens, qui n'ont presque pas de pétrole en dehors de celui de la mer du Nord, voudraient un prix plancher de quatre à cinq dollars le baril, donc en dessous du prix américain. Les pays producteurs pensent qu'on ne peut descendre en dessous du prix actuel qui est, en réalité bien proche du prix jugé « convenable » par les Américains.

Si la récession internationale se poursuit, si les économies d'énergie se maintiennent, si l'hiver prochain est doux, la mévente du pétrole persistera et la tendance à la baisse des prix s'accroîtra. Si l'activité se relance, s'il fait froid, si l'on ne peut maintenir les économies actuelles, les prix repartiront à la hausse, avec toutes les conséquences économiques et politiques que cela implique. Il n'y a qu'un seul moyen d'éviter les à-coups que provoqueront inéluctablement des mouvements de pendule : c'est de mettre enfin en route une concertation générale qui fixerait un prix plancher du pétrole à un niveau « raisonnable ». C'est ce que proposait la Conférence de Paris, dite « Nord Sud ». Dès le 7 avril divergences d'intérêts et rapports de forces apparaissent en pleine lumière et M. Louis de Guiringaud, pourtant virtuose des compromis, n'empêchera pas que l'on se mette même pas d'accord sur l'ordre du jour ! Il ne s'agissait que d'une réunion préparatoire regroupant 3 Etats industrialisés, 7 pays du Tiers Monde et 3 organisations internationales.

Malgré une formule de compromis élaborée par Valéry Giscard d'Estaing et Boumediène, la conférence s'ajourne *sine die* en souhaitant qu'une prochaine réunion regroupe, cette fois, 27 participants. Le Roi Fayçal d'Arabie disparu quelques jours avant, l'OPEP n'étant pas présente, il fallait attendre des mois pour que les parties se concertent, exactement le 9 août à Genève ; et à la fin de l'année une nouvelle réunion ministérielle se tenant à Paris

(18) Cf. *Le Monde* du 24/1/75 et du 28/1/75.

(19) Cf. Peau (P). — « Prix plancher et leadership américain. M. Kissinger et le pétrole ». *Le Monde Diplomatique* avril 1975 : 1 et 5.

du 16 au 19 décembre. Cette fois 27 Etats y participent : 8 industrialisés, 19 du Tiers-Monde. Quatre commissions sont créées : énergie, matières premières, développement, finances. Mais leur compétence est imprécise. Aussi sous l'impulsion de l'Algérie une réunion des co-présidents est organisée du 5 au 10 janvier à Paris. Non seulement la coopération économique internationale ne progresse guère mais le Nouvel Ordre Economique international piétine en dépit des textes adoptés par la CNUCED puis à la 7^e session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU.[cf. paragraphe suivant]. C'est que les textes généraux sont une chose et la réalité des relations bilatérales une autre.

3.2. LA SOLIDARITÉ AFRO-ASIATIQUE.

Elle ne se confond pas avec celle des 77 [CNUCED et ONUDI] mais elle est tout aussi fragile. De nombreux chefs d'Etat d'Afrique noire continuent à se déplacer vers le Maghreb. On peut signaler en particulier une très importante tournée du Président Senghor (Tunis 24-28/9, Rabat 1/10, Alger 4-5/10) Mais les chefs d'Etats maghrébins vont peu en Afrique cette année. [Boumediène au Cameroun en juillet]. Les relations sont bilatérales (par ex. Algérie-Zaïre, Maroc-Côte d'Ivoire, Tunisie-Sénégal). Pourtant l'Algérie cherche à faire la jonction par le Sahara avec sa route transaharienne avec le Mali, le Niger comme en témoigne le voyage [31-6 au 5-7] de M. Rabah Bitat au Mali où il signe 2 conventions relatives aux transports routiers de marchandises et à la création d'une société mixte de transports routiers : la SAT et celui de M. Aït Messaoudene au Mali et Niger en décembre.

Il faut dire que le ressentiment des pays africains à l'égard des producteurs de pétrole, est assez vif. A la demande des Arabes, l'Afrique depuis plusieurs années vote des résolutions, des motions et adopte des positions de plus en plus radicales en ce qui concerne Israël. En retour elle estime qu'elle n'obtient pas grand chose. En dépit du retentissement politique de la défaite américaine au Viet Nam, le redéploiement des deux Grands se fait essentiellement en tenant compte des pays producteurs des matières premières et d'énergie. Les Etats sans ressources et sans rivages en font les frais.

Au cours des nombreuses visites africaines au Maghreb en effet les critiques ne seront pas ménagées soit à l'encontre des dirigeants africains qui collaborent avec l'Afrique du Sud voire Israël, soit à l'encontre des Etats arabes qui se contentent de relations commerciales médiocres avec les pays africains. Il y a en effet disproportion entre le commerce de certains (Libye, Algérie en hydrocarbures et gaz, Maroc en phosphates) et leurs positions anti-américaines et ce que reçoit l'Afrique. La Somalie se voit offrir 50 tracteurs par l'Algérie, le Gabon un prêt du Maroc (sur la B.A.D.) (20). Le Cameroun et le Congo un prêt algérien, le Zaïre un prêt conjoint

(20) Il s'agit de prêts d'un type spécial. Dans ce cas, le Maroc en quelque sorte,

[Libye et B.E.I.-C.E.E. et B.I.R.D., 220 millions de \$]. Les limites sont assez vite atteints. En dépit de conférences, rencontres, séminaires (par exemple chronologie les 1-7 et 23-7) dont la plus importante a été du 30-9 au 25 octobre à Alger sous l'égide du PNUD et de la CEA de l'ONU et sous la présidence de M. Yaker, le séminaire africain sur la politique commerciale et la promotion des échanges, réunissant une quarantaine d'experts représentant 25 pays africains. A l'ordre du jour la préparation de la 4^{me} CNUCED (Nairobi, mai 76), et de la conférence des ministres africains du commerce (Alger, 24/10/75). Et si en décembre, les pays africains dont l'Algérie, la Libye et la Mauritanie, réunis à Kinshasa dans le cadre de la conférence des administrations africaines des télécommunications, adoptent une résolution créant l'union panafricaine des télécommunications, à la fin du mois c'est l'échec, à Nairobi, de la 3^{me} conférence des ministres africains de l'industrie. 27 pays et 16 agences internationales y ont participé. La conférence a décidé d'ajourner la création des commissions de l'énergie, de la technologie et du transfert de technologie. L'Algérie et la Tunisie feront partie d'un comité élargi de 12 membres chargé de promouvoir la coopération entre pays africains et autres régions.

Le 24^{me} conseil des ministres de l'OUA se réunit à Addis Abeba du 13 au 22 février et si l'OUA apporte son soutien à la cause palestinienne à la Somalie sur Djibouti et au Maroc sur Ceuta/Melilla, ce qui l'occupe essentiellement c'est la mise en place du Fonds d'assistance technique arabe et de la Banque de développement. C'est à Kampala du 28-7 au 2-8 qu'à lieu la réunion des chefs d'Etats de l'OUA sous la présidence de Idi Amine Dada, après celle des ministres des affaires étrangères, marquée par la rupture entre la Tunisie et l'Ethiopie. Ce sommet adopte une résolution anti-israélienne et crée une commission d'enquête sur l'Angola. Tout ceci est bien mince et l'on peut soutenir que rien ne se passe plus à l'OUA. Par contre le groupe dit des 77 est plus actif au niveau des instances internationales qu'il domine tandis qu'à l'ONU la « majorité automatique » l'emporte aisément et sans risque excessif.

Le groupe des 77 se réunit à Alger en février pour préparer la 2^{me} conférence des Nations Unies pour le développement industriel et à Lima (12-27/3). C'est la résolution d'Alger qui est acceptée comme base de travail pour l'ONUDI en particulier un plan d'action sur les transferts de technologie est étudié, qui sera confirmé en août à la Conférence des Ministres des Affaires étrangères des Etats non alignés à Lima toujours. La création d'un Fonds de solidarité pour le développement économique et social et la défense des prix des matières premières, est envisagée. Mais les limites des actions de pointes de l'Algérie devaient être nettement atteintes à l'ONU en septembre, lors de l'ouverture américaine à l'occasion de la 7^{me} session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le développement et la coopéra-

cède une partie de sa quote part au Gabon. On trouve une autre formule comparable dans le cas suivant : le 8 mars, l'Algérie accorde au Cameroun un prêt de plus de 2,5 millions de \$ imputé au fonds algérien de 20 millions de \$ confié à la gestion de la Banque africaine de développement. Ce fonds est une contribution au fonds de 200 millions que les pays arabes producteurs de pétrole mettent à la disposition des pays africains pour atténuer les conséquences de la hausse du prix des hydrocarbures.

tion économique internationale. Deux documents sont soumis aux débats : celui du « groupe des 77 » du Tiers Monde et le discours-programme de M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain. C'est par consensus qu'est adoptée le 15/9, une déclaration reprenant tous les points du programme des 77. Les réserves des pays industrialisés figurant dans des textes annexes et dans le préambule. En particulier l'Occident refuse l'indexation des prix des matières premières sur les produits manufacturés, refuse d'établir un lien entre D.T.S. et aide, s'oppose aux transferts obligatoires de technologie etc...

Le Tiers Monde divisé, fissuré n'a pu que se satisfaire des quelques mesures « libérales » préconisées par le rapport Kissinger : en particulier la création de stoks régulateurs pour les produits alimentaires, l'accès des capitaux aux marchés financiers et le partage de la technologie. Tout ceci passant au-dessus de la plupart des Etats du Quart Monde, comment peut-on espérer qu'ils ne soient pas sceptiques sur la solidarité des Etats producteurs de pétrole ? D'autant plus qu'au même moment (1-15/9) à Washington, au cours de l'Assemblée des conseils des gouverneurs du FMI et de la BIRD, un accord intervient sur la liberté des transactions en or entre Banques centrales et l'affectation du 1/6^e des ventes du stock d'or du FMI au Fonds fiduciaire pour les pays en voie de développement. Par ailleurs les quotas arabes au FMI passent de 5 % à 10 % tandis qu'est mis en place un système de prêts intermédiaire entre ceux accordés par la BIRD et l'IDA ce qui confirmera les réunions du FMI au début de l'année 1976 : à Kingston (Jamaïque) les ministres des Finances du Comité intermédiaire du FMI (représentant 10 pays industrialisés et 10 pays du Tiers Monde) adoptent une réforme du système monétaire international qui porte sur le régime des changes, l'abandon de l'or comme étalon monétaire et la mise en place d'un processus d'élargissement de l'aide aux pays en voie de développement (notamment par l'accroissement dans deux ans de 32,5 % des ressources du FMI) en dépit des réticences de certains producteurs de pétrole, créditeurs, à la libre utilisation par le FMI de leurs devises. Comment s'étonner dans ce cas que les Etats du Tiers Monde soient nombreux à penser et à dire de plus en plus que la solidarité arabe est bien plus forte que la solidarité afro-asiatique. Et qui peut les empêcher ainsi de se retrouver vers les Centres traditionnels ?

3.3. LA SOLIDARITÉ ARABE.

En fait elle n'est pas plus réelle que la solidarité afro-asiatique dans la mesure où le bloc arabo-musulman (21) est parcouru de courants divergents qui représentent des intérêts contradictoires. Mais elle a plus d'occasion de s'affirmer à cause du problème palestinien en dépit de conflits moins visibles et que l'on oublie (le Dhofar et Omnan par ex.).

(21) Nous avons signalé dans la précédente chronique l'importance des relations musulmanes à cause du sommet islamique. Cette année on peut signaler la Conférence des ministres des AE des pays musulmans, réunie du 12 au 15/7 à Djeddah. Elle adopte plusieurs résolutions tendant à l'expulsion d'Israël de l'ONU et des organisations internationales. La Libye propose une marche commune sur Jérusalem. La conférence apporte son soutien au Maroc sur la décolonisation du Sahara.

Plusieurs événements ont marqué cette année 1975 : la mort du Roi d'Arabie [25/3], l'accord [1/9-10/10] sur le Sinaï entre l'Égypte et Israël et la réouverture du canal de Suez (5/6), la participation de l'OLP au débat du Conseil de sécurité sur le Proche Orient, le début de la guerre civile au Liban : autant d'événements qui divisent un peu plus le monde arabe.

L'événement le plus important nous semble cependant la rentrée de l'Iran. La réconciliation entre Irak et Iran avait été scellée à Alger le 6 mars. Puis la Syrie et la Jordanie se réconcilient tandis que Boumediène se rend au Caire.

Les relations entre la Libye et l'Égypte par contre sont difficiles (campagnes de presse, expulsions et rappels se poursuivent toute l'année jusqu'à la quasi rupture (22) tandis que la Tunisie (en la personne de M. Hédi Nouira) lance une grande offensive de charme vers le Machreq (octobre-novembre). Le conflit du Sahara divise d'ailleurs le Machreq et le Maghreb. C'est pourtant au cœur de toutes ces contradictions que le monde arabe remporte sa plus grande victoire : l'OLP est reçue comme membre à part entière (23) à l'ONU.

Personne ne peut dire encore si cela équilibre la présence américaine au Machreq. Par contre ce qui semble évident c'est que la solidarité arabe et celle de l'OPEP sont légèrement différentes, sur des critères subtils. Le Koweït intervient de plus en plus comme chef de file d'un consortium bancaire international, sans que l'on puisse trouver à ses prêts ou ses interventions une ligne plus « arabe » que tout simplement capitaliste (24). A titre d'exemple on se référera au tableau fourni ci-dessus, à ceux que donne la revue *Maghreb-Machreq* dans son numéro 70 (pages 39 sq.) « Le fonds koweïtien de développement économique et arabe », à la chronologie de cet A.A.N. par exemple en juin prêts au Maroc et à l'Algérie, en août à la Tunisie. L'Arabie Saoudite essaye de jouer ce rôle mais avec moins de succès que l'Iran. (cf. prêt au Maroc du 2-10 par exemple). La question est bien alors : sur quels critères se fait le « partage » du « pactole » pétrolier. La réponse est assez évidente : en tout cas pas sur une ligne de partage « arabe » mais plutôt sur des critères de rentabilité et de crédibilité. Autrement dit on ne saurait maintenir longtemps le découpage -commode- de cette chronique : Pour comprendre dans la stratégie internationale la place du Maghreb entre l'Est et l'Ouest il faut passer désormais par le Machreq : à ce titre la tournée du 19-10 au 2-11 (cf. chronologie) de M. Hédi Nouira dans les pays du Golfe est exemplaire.

3.4. LE MAGHREB ENTRE L'EST ET L'OUEST.

La concurrence entre les blocs est de plus en plus effrénée mais elle masque mal la concurrence à l'intérieur des sous-ensembles surtout ceux

(22) Cf. la chronique politique Libye (H. BLEUCHOT).

(23) Au titre de l'article 37 de la Charte, bien qu'elle ne soit pas un gouvernement.

(24) On en trouvera un autre exemple dans « le dialogue euro-arabe » la plupart des États arabes passant outre aux objections de l'Algérie et de la Libye en la matière.

aits de l'Ouest : USA, Japon et CEE. Si les Etats socialistes ne sont plus des partenaires comme certains espéraient qu'ils le devinssent il y a 10 ans, ils conservent une partie importante des relations politiques, et ils représentent une concurrence non négligeable pour les firmes capitalistes, d'autant plus que certains se mettent à plusieurs pour l'exécution des contrats en commun et que d'autres prêtent de l'argent, ce qui est nouveau on va le voir.

3.4.1. *Le Maghreb et l'Est.*

Il faut signaler cette année un fait important la rentrée (on devrait écrire la re-entrée ?) de l'URSS en Libye en dépit de l'anti-communisme virulent de Qaddhafi et de la position russe sur le conflit du Moyen Orient et peut être justement à cause de la querelle avec l'Egypte.

Les Russes « tiennent » à la Conférence de Genève mais ont incontestablement laissé faire Kissinger. Il ne fait pas de doute qu'ils admettent le droit à l'existence d'Israël et le répètent à tous leurs interlocuteurs arabes. M. Kossyguine vient en Libye (12-12/5) et en Tunisie (15-17/5). Il a été précédé et sera suivi de nombreuses délégations (cf. Chronologie).

Tout de suite il est question de contrats d'armes. La presse libanaise et surtout égyptienne, parle de centaines de millions de \$ d'armes sophistiquées, de facilités portuaires, d'énergie atomique etc... Ces informations seront globalement confirmées par les parties intéressées (cf. Chronologie le 3/7 et accords). Sur sa lancée maghrébine M. Kossyguine vient à Tunis et inaugure même la Foire. C'est un pas important dans la mesure où la Tunisie restait jusqu'ici totalement inféodée à l'Ouest (USA et RFA surtout). Politiquement cette visite sera confirmée par le séjour à Moscou de M. Glenza, directeur adjoint du PSD, pour assister à la cérémonie solennelle de la création de l'association d'amitié tuniso-soviétique le 3/12.

Si ces relations nouvelles politiquement sont durables, le renforcement des relations de l'URSS avec le Maroc est encore plus surprenant. Alors qu'avec l'Algérie on a l'impression par commission mixte interposée (cf. chronologie en mars) d'assister à un tassement dans tous les domaines, l'URSS se montre audacieuse dans divers domaines avec le Maroc : transports maritimes et exploitation des phosphates (dans la région de Meskala).

C'est cependant, et de loin depuis plusieurs années déjà, la R.D.A. qui se montre le partenaire le plus actif des Etats maghrébains surtout dans le domaine technique. Bien qu'il faille signaler — en dépit d'un accord commercial signé en mars — que le Maroc rompe ses relations diplomatiques avec la R.D.A. à cause du Sahara, l'Allemagne de l'Est est à l'origine d'une pratique nouvelle : l'association multinationale pour la réalisation de contrats comme la plus vulgaire des sociétés capitalistes : le 20 novembre la SN-METAL signe à Alger avec la firme est-allemande INVEST-EXPORT un contrat de 110 millions \$ pour la réalisation produit en main d'une fonderie à Tiaret (18 000 tonnes par an de pièces moulées) assorti d'un crédit de 85 % par la RDA, sur 10 ans. C'est la même firme qui avait signé le 12 juin avec la SOMACOME et la firme tchèque STROJEXPORT un contrat pour la réalisation d'une usine de pompes et vannes qui couvrira tous les besoins du

marché algérien d'irrigation, d'adduction d'eau, industrie chimique et hydrocarbures (formation en RDA et Tchécoslovaquie des ingénieurs et cadres).

Donc les pays de l'Est proposent également des contrats « produit en main » mais de plus prêtent eux aussi de l'argent. L'Algérie obtiendra même un crédit lié de 100 millions de \$ de la Roumanie.

Le président Ceausescu est, de fait, le chef d'Etat le plus reçu au Maghreb (bien qu'ayant gardé des relations avec Israël); mieux la Roumanie coopère avec la Libye à des projets communs en Afrique. Les délégations roumaines se succèdent en Libye, en Tunisie (avril), à Alger (juillet) au Maroc (octobre).

Les délégations yougoslaves ne sont pas moins nombreuses en Libye et en Tunisie. Le Commandant Jalloud sera reçu par le Président Tito le 18/4 et plusieurs accords, en particulier dans le domaine des hydrocarbures, seront signés avec la Libye.

De même plusieurs délégations tchèques, bulgares, hongroises parcoururent le Maghreb. Le président Lozonci fera d'ailleurs un long périple en novembre (cf. chrono et accord).

Cependant, tout cela ne représente que 5% du commerce extérieur dans les cas les plus favorables. Pour marquer les limites des échanges commerciaux par rapport à ceux effectués avec les pays capitalistes signalons par exemple qu'entre l'Algérie et la Yougoslavie il s'agit [sur 1976-78] de 200 millions de \$, 70 avec la Hongrie pour la même période, 120 avec la Bulgarie. La Pologne livre et construit un dock flottant à Benghazi et coopère au chantier naval de Merselkebir. Tout cela est bien mince par rapport aux contrats avec l'Ouest comme on va le voir. Que dire alors des relations, importantes politiquement, avec l'Asie communiste: M^{me} Binh est à Alger assez souvent, la Tunisie établit des relations diplomatiques avec la Corée du Nord (juillet) et les visites sanctionnées par des accords ne manquent pas avec la Chine (Maroc/mars; Tunisie/juillet; Algérie/avril, octobre-novembre). Il y a d'une part disproportion avec ce qu'offre l'Ouest et d'autre part la nécessité de se soumettre aux règles du commerce mondial c'est-à-dire capitaliste comme en témoigne la signature le 5-8 à Alger d'un accord algéro-tchécoslovaque de paiement en devises convertibles, qui remplace l'ancien régime de troc. C'est le 3^e accord de ce type signé en 1975 par l'Algérie (les deux précédents l'ont été avec la Pologne et la Chine populaire). On s'attend à ce que la quasi totalité du commerce extérieur algérien suive ce régime d'ici la fin de l'année. Cela signifie en fait que le clearing utilisé par les Etats socialistes jusqu'ici est, soit impraticable, soit inintéressant.

3.4.2. *Le Maghreb et l'Ouest.*

Dans la concurrence que se livrent les Etats capitalistes on doit distinguer les U.S.A. et leurs alliés et les ensembles comme la C.E.E. qui se font concurrence ou encore des institutions internationales: BIRD, AID, etc...

La Suède enlève les marchés de véhicules perdus par la France et

l'Espagne ne subit en rien les conséquences de l'affaire saharienne. C'est la loi. La presse algérienne ne se prive pas de relever l'élimination des firmes françaises (25).

L'Espagne signe avec l'Algérie plusieurs contrats de gaz (14-8; 28-10) portant sur 20 ans et crée une banque arabe dont la Libye possède 30 % du capital. Comme on l'a dit plus haut elle est indemnisée de la « perte » du Sahara par le Maroc et entretient de bonnes relations avec la Tunisie qui envoie M. H. Chatty assister à l'intronisation de Juan Carlos. On voit ainsi combien les puissances coloniales auraient pu comprendre plutôt l'intérêt qu'elles avaient à « décoloniser ».

Pour justifier l'importance accordée à cette partie de la chronique et nos affirmations sur les faiblesses du commerce tant avec les Etats socialistes qu'avec les pays « frères », il faut chiffrer l'inversion de l'intérêt politique et de la réalité économique. Un exemple y suffira, ensuite nous présenterons l'action de chaque Etat et de chaque pays. Annoncé tout au long de l'année (cf. chronologie le 24/4 et accords le 29/10) un accord de prêt de 400 millions de \$ est signé entre l'Algérie et un consortium bancaire international avec l'UBAF et la First Chicago comme chef de file du syndicat de garantie. Cet emprunt est lancé pour le compte de la SONATRACH, par la Banque extérieure de l'Algérie, sur le marché des euro-monnaies. Il servira en partie à financer le 2^e plan quadriennal. Il s'agit d'un emprunt public d'un Etat producteur de pétrole. Il n'est en fait qu'un pas de plus vers l'endettement des Etats maghrébins qui se poursuit : l'Algérie recevra encore un prêt de 47,7 millions de \$ par l'Eximbank pour financer l'achat aux Etats Unis de 119,2 millions \$ d'équipements destinés à la liquéfaction du gaz naturel pour ce pays. La SONATRACH complètera son financement par un emprunt de 100 millions \$ sur le marché de l'eurodollar.

C'est donc officiellement une somme connue de plus de 1 milliard de \$ que l'Algérie emprunte cette année. Car il faut insister encore sur les contrats avec ses autres partenaires capitalistes et en tête la R.F.A. L'organisme de prêt ouest-allemand, le F.K.D.E.A. accorde 3,3 millions de D.A. pour le financement de la liaison téléphonique Rabat-Tlemcen (la firme SIEMENS ayant investi au Maroc et en Algérie : cf. chronologie, le 8-1). Des contrats sur plusieurs secteurs vont être signés tout au long de l'année : accord-cadre de coopération entre, d'une part, SONAREM, SNS, SONELGAZ, SONATRACH, et, d'autre part, le groupe ouest-allemand Ruhr Kohle et sa filiale Montan Consulting, qui porte essentiellement sur les domaines miniers. Deux contrats entre la SONIC et la Schloemann-Sirmag pour la construction à El Aouinet (wilaya de Tebessa) et Saïda de deux usines de production et de conditionnement de produits d'entretien.

La SNS signe deux contrats pour l'extension du complexe d'El Hadjar

(25) La Sonacome a signé avec la firme suédoise VOLVO un contrat d'achat de 1 200 camions pour une valeur de 150 millions FF qui sera payée en pétrole brut par la SONATRACH (370 000 T.) légèrement au-dessus du cours (soit env. 12,50 \$ le baril au lieu de 11,75).

La SONELEC a signé avec une filiale espagnole d'ITT un contrat portant sur la réalisation à Tlemcen d'une usine de matériel téléphonique. Enfin c'est très ostensiblement que l'Algérie annonce qu'elle a choisi le procédé PAL (R.F.A.) de T.V. couleur.

avec un consortium conduit par les sociétés DEMAG (RFA) et Itoh-Itachi (Japon). La SNMC et la firme ouest-allemande KNAUF signent un contrat pour la construction d'une usine de carreaux, plâtre, etc. à Mecheria (sud oranais). Le coût de 140 millions DA sera financé par des banques allemandes. Enfin la SONELGAZ passe commande de 4 turbines à Gaz d'une puissance totale de 100 mégawatts à la firme ouest allemande AEG-KANIS, filiale d'AEG-TELEFUNKEN.

On voit par ces quelques exemples qu'on est loin des accords de coopération avec les Etats socialistes ou africains portant sur les éléments politiques, certes importants, annoncés sur cinq colonnes à la une par la presse.

Qu'obtiennent les Etats maghrébins de cette politique ? C'est assez clair : (26) La SONATRACH signe un accord avec la société américaine Pritchard Int. Corp. pour la construction d'une usine de déshydratation de gaz naturel à Hassi R'Mel (170 millions de \$). La SONAREM signe avec la société DIANO un contrat pour la réalisation d'une unité de raffinage de sel gemme à Biskra. La société nationale de recherche d'eau et d'aménagement hydraulique (SNREAM) signe un contrat d'acquisition d'équipements divers auprès de la firme américaine Kohering Co, pour un montant de 80 millions de \$. Le fournisseur assurera la formation du personnel.

La SONATRACH signe avec la Panhandle Eastern Pipe Line Co (Etats Unis) un contrat portant sur la vente de 900 milliards de thermies de GNL, de 1980 à 2000, au rythme de 4,5 milliards de m³ par an. Ce contrat se substitue à celui conclu en août 73 par les deux sociétés et qui n'avait pas été approuvé par la Federal Power Commission dans les délais convenus.

La SONATRACH signe à Alger avec EASTCOGAS (EU) un contrat pour la livraison de quantité croissante de GNL ; allant de 1 milliard de m³ en 1977 à 6 milliards de m³ en 1980 et pendant 20 ans.

Et si une partie des contrats avec El Paso (Chemical Construction Co, pour l'usine d'Arzew) sont annulés, cette même firme enlève de nouvelles promesses de livraisons de G.L.N. Enfin sans prétendre être exhaustif on peut signaler au moins deux prêts (en juin et août) de l'Export-Import Bank : prêt de 55,2 millions \$ à la SONELEC pour le financement d'une commande de 138 millions de \$ d'équipements aux Etats Unis, destinés à la réalisation d'usine d'appareils de radio et de télévision à Sidi-Bel-Abbès, avec l'aide de la société américaine Général Téléphone and Electronics (Investissement global : 232 millions \$). Ainsi apparaît clairement à la signature de chaque contrat, de l'achat de Boeings (27) à celui d'une usine clés en mains ou produits en mains, les exemples foisonnent, la logique du système de dépendance : Air Algérie est capable grâce à ses ordinateurs UNILAC 1108 de traiter 15 000 demandes de passages à l'heure. Pour faire mieux voyager ses émigrés ? En tout cas cela facilite d'autres déplacements ainsi M. David

(26) cf. liste des accords, pour les précisions.

(27) L'EXIMBANK U.S. prête 11,2 millions de \$ à la Royal Air Maroc pour l'achat de 3 Boeing 737 et la BNDE complète par un prêt à la R.A.M. de 34,444 millions de DM. Le coût total de l'opération représente un peu plus d'un milliard de DM.

Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, accompagné d'hommes d'affaires et de journalistes, effectue une tournée maghrébine qui le conduit fin janvier de Tunis, à Rabat en passant par Alger. De nombreuses délégations américaines les suivent en mars, en mai (cf. chronologie), en août (par exemple, visite de M. William Caseg, président de l'Export-Import Bank) ou encore la délégation de la Société multinationale Rockwell en décembre. En retour les trois pays maghrébins et la Mauritanie ainsi qu'une trentaine de pays africains et Caraïbes participent à New York, les 28 et 29 mai à la conférence régionale organisée par le Pan African Business Center dont les activités sont financées par le ministère américain du commerce et un certain nombre de « multinationales » américaines, en vue d'étudier les possibilités d'investissements américains en Afrique.

Même l'Italie se taille une part importante du marché algérien : construction d'une conserverie de tomates à Reggane, construction de deux pipelines par la SAIPEM-ENI pour la SONATRACH, installations de minoteries pour la SENSEMPAC, construction d'une usine de papier pour la SONIC et d'une usine de détergent (contrats couverts par des crédits fournisseurs de Consortium européen), accords FIAT-SONACOME pour la livraison de camions et de bus et en collaboration avec les sociétés françaises JEUMONT-SCHNEIDER et STUDELEC et avec les sociétés italiennes FIAT et SADEMI COGEPI un contrat de 111 millions DA pour la livraison et la mise en service d'une centrale thermo-électrique fonctionnant au gaz naturel, comprenant 3 groupes de turbo-alternateurs qu'une puissance unitaire de 30 mégawatts (contrat produit en main).

Signalons la confirmation de la présence japonaise non seulement dans la pétrochimie mais dans les domaines des télécommunications (cf. accords le 8 août), le fer (Nipponkei-SNS), les ciments (Kawasaki - S.N.M.C.).

Le Canada accorde un prêt de 3 millions de \$ pour la construction de deux cargos algériens, la CNAM prend par ailleurs livraison d'un pétrolier construit en Suède. L'Algérie achète également du blé (Suède, Canada), du lait (Suisse, Hollande) et signe un important marché de G.L.N. avec la Belgique (Distrigaz : 3,5 milliards de m³ par an pendant 20 ans avec option pour 1,5 milliard de m³ de plus).

Autrement dit l'Algérie est totalement engagée dans le marché capitaliste et c'est seulement politiquement qu'elle peut réagir lorsque le Centre pratique une diplomatie d'intimidation comme ce fut le cas en février et en mai lorsque M. Kissinger lance une mise en garde peu délicate dans la perspective de la reprise de la conférence Nord-Sud.

Les relations des USA et de la RFA avec les autres Etats maghrébins sont au moins aussi actives. Mais disons que l'alliance est plus évidente. Le Maroc qui achète pour presque 150 millions de \$ de matériel militaire américain reçoit par ailleurs 200 millions de \$ de prêt par la First National City Bank, un prêt de 12,145 millions de \$ par la FKDEA allemande et une aide financière de la RFA de 150 millions de DM.

Quant à la Tunisie, il n'est que de relever les visites officielles (Ch. Ayari, Guedira, M. Ennaceur, H. Nouira, M. Bachraoui, S. Boly iront aux USA; cf. chronologie) pour se convaincre de ses relations avec les USA. De la RFA,

elle reçoit au moins 80 millions de DM pour les réalisations du plan quadriennal de développement.

La Libye elle-même — qui a « arrangé » ses affaires avec les compagnies pétrolières américaines (accord du 4-12, cf. chronologie) signe plusieurs contrats avec des firmes ouest-allemandes (cimenterie, station électrique) pour une valeur de plus de 70 millions de Dinars.

Plusieurs autres Etats européens interviennent au Maghreb avec en tête incontestablement l'Italie et ses firmes SNAM-PROJETTI et ENI qui signent de nombreux accords avec la Libye et la Tunisie. Mais on voit apparaître de plus en plus la G.B., la Suède, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas et la Belgique. Le Roi Baudoin viendra même en visite officielle en Tunisie (21-2). Chacun de ces Etats se spécialise, dans l'agriculture surtout (vaches laitières et programme d'aide) et pour la Belgique en tout cas, reçoivent de plus en plus d'émigrés. C'est effectivement dans ces conditions que l'on va aboutir à un accord entre la C.E.E. et le Maghreb.

Celui-ci intervient les 7-8/1/76 (28) non sans mal comme on peut le constater tout au long de l'année. Mais l'importance du dialogue Euro-Arabe, l'enjeu des relations entre l'Europe et les pays producteurs de matières premières était trop stratégique pour que l'on tergiverse encore longtemps : En 1975, la C.E.E. avait signé (le 28-2) les accords de Lomé avec 46 Etats Africains (plus Caraïbes et Pacifique), en mai elle avait signé l'accord avec Israël ce qui provoquera quelques remous dans les pays arabes et même un ajournement dans le dialogue euro-arabe. La politique méditerranéenne de la Communauté bute sur deux problèmes : le premier politique : comment intégrer l'O.L.P. et ne pas tenir compte de la présence d'Israël ? le second plus prosaïque : le vin, et à un moindre degré, l'huile d'olive. La C.E.E. accordera 17 millions de \$ à l'Algérie pour la reconversion de son vignoble. Finalement après de longues négociations depuis la visite de M. Cheysson en janvier au Maghreb (cf. chronologie les 1, 14, 21, 22/7; 21/3; 14-16/4; 5 et 11/5 10 et 24/6; 13/10; 12/11; 20/12), les ministres des Neuf se mettent d'accord pour proroger en 1976 le système des préférences généralisées consenties par la C.E.E. aux importations de produits finis ou semi-finis en provenance des pays en voie de développement.

On est bien là au cœur du problème : les relations Nord Sud, Centre-Périphérie, Europe-Maghreb sont politiques mais comportent aussi trois volets indissolubles : les échanges commerciaux, la main d'œuvre et la coopération financière. Celle-ci est la plus ardue à négocier car la dette du Tiers Monde est actuellement plus importante que l'ensemble de l'« aide ». Or les pays nantis, les Etats du Centre, et les multinationales agissent sur deux champs différents qu'ils maîtrisent : le bilatéral d'Etat à Etat mais aussi le multilatéral qu'ils financent : signalons donc pour finir et puisque ce sont bien les puissances occidentales qui en sont les véritables maîtresses, que la BIRD a accordé des prêts à chacun des Etats maghrébins en 1975 (cf. chronologie et accords).

(28) Il fera l'objet d'une étude particulière dans l'A.A.N. 1976.

- prêts pour des projets agricoles au Maroc, 18,5 millions de \$
- prêts pour des projets industriels à l'Algérie, 46 millions de \$
- prêts pour des constructions et assainissements à la Tunisie, 26 et 28 millions de \$.

Dans ces conditions comment s'étonner que rien de positif ne sorte de la conférence Nord-Sud, du dialogue Producteurs-Consommateurs, si ce n'est le renvoi aux sempiternelles commissions mixtes de questions que l'on continue à traiter sur le plan technique alors qu'elles sont politiques.

Bruno ETIENNE.

CRESM.